

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE ADOU ET PELAGIE SERVICE INTERNATIONAL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II
PLATEAUX Angré, Lot 3550, Ilot 290

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/04/2024 , et enregistrés au CEPICI le 08/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE ADOU ET PELAGIE SERVICE INTERNATIONAL »

Objet : Travaux public et Bâtiment,
Transfert Financier
Electricité Générale
Assurance Automobile et immobilier
Usine de transformation des aliments
consommables
Construction Métallique
lotissement, Gestion immobilier, achat et vente
de terrain
Transite
Achat et vente des Matériels de construction
Dépot de Gaz et boisson
Enseignement privé et formation de personne
Import Export
Fabrication de briques et pavés de tout genre
Climatisation générale

Et pour la réalisation de l'objet social :
l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II
PLATEAUX Angré, Lot 3550, Ilot 290

Dirigeant(s) Mlle N'GORAN AFFOUE PELAGIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01873 du 30/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23963/GTCA/RC/2024 du 30/04/2024

